



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/113
S/17760
24 janvier 1986

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante et unième session
COOPERATION ENTRE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES ET L'ORGANISATION DE
LA CONFERENCE ISLAMIQUE
QUESTION DE PALESTINE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
APPLICATION DES RESOLUTIONS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE
D'ENQUETER SUR LES PRATIQUES
ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS
DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPES
COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE
D'EVITER DE NOUVEAUX COURANTS
DE REFUGIES
IMPORTANCE, POUR LA GARANTIE ET
L'OBSERVATION EFFECTIVES DES
DROITS DE L'HOMME, DE LA
REALISATION UNIVERSELLE
DU DROIT DES PEUPLES A
L'AUTODETERMINATION ET
DE L'OCTROI RAPIDE DE
L'INDEPENDANCE AUX PAYS
ET AUX PEUPLES COLONIAUX
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES
D'INTOLERANCE RELIGIEUSE
FACTES INTERNATIONAUX RELATIFS
AUX DROITS DE L'HOMME

CONSEIL DE SECURITE
Quarante et unième année

Note verbale datée du 23 janvier 1986, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente du Maroc auprès de l'Organisation des
Nations Unies

La Mission permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint le texte du Communiqué

ANNEXE

Communiqué final de la dixième session du Comité Al Qods,
tenue à Marrakech, Maroc, les 21 et 22 janvier 1986

La 10ème session du Comité Al Qods s'est tenue à Marrakech, Royaume du Maroc, les 10 et 11 Jomada I, 1406 (21 et 22 janvier 1986), à l'invitation de Sa Majesté Hassan II, Roi du Maroc, président du IVe Sommet islamique et président du Comité Al Qods, et suite à la demande formulée par le combattant Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'O.L.P.

Le Comité a été invité à examiner les dangers qui pèsent sur la Mosquée sainte d'Al-Aqsa, depuis qu'un groupe de députés israéliens, sous la protection de la police israélienne, l'ont envahie pour y délimiter des lieux de prière réservés aux Juifs.

Ont participé à la réunion : le président du Comité exécutif de l'O.L.P., Monsieur Yasser Arafat, ainsi que les délégations des pays membres du Comité. La République arabe syrienne et la République islamique d'Iran se sont absentes.

Le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique a également participé à cette réunion.

Dans le discours d'ouverture prononcé par Sa Majesté Hassan II, président du Comité Al Qods, le Roi du Maroc a fait le point de la situation relative à la ville d'Al Qods Al-Sharif et à la cause palestinienne, et mis en exergue les dangers qui planent sur la Mosquée sainte d'Al Qods exposée aux agressions répétées, au même titre que les Lieux saints islamiques et chrétiens de la ville sainte. Sa Majesté a réaffirmé la nécessité pour les pays islamiques d'intensifier leurs efforts en vue de doter la ville sainte et ses habitants

de moyens pratiques leur permettant de renforcer leur résistance et de préserver leur terre et ses lieux saints.

Sa Majesté a lancé un appel à la République arabe syrienne, au Royaume hachemite de Jordanie et à l'O.L.P. pour resserrer les rangs, le sort d'Al Qods devant transcender toutes considérations politiques et personnelles.

Sa Majesté a fait part de sa décision de faire assurer la garde de la Mosquée sainte d'Al Qods par des Marocains. Il a également proposé que les Rois, les Chefs d'Etat et les Emirs des pays islamiques signent un communiqué public qui sera adressé à Sa Sainteté le Pape, aux membres permanents du Conseil de sécurité et au Secrétaire général des Nations Unies, en les priant de le diffuser auprès des pays membres et des instances internationales, afin qu'ils assument leurs responsabilités en vue d'empêcher une guerre religieuse dont on ne saurait mesurer la portée et les conséquences.

Le combattant Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'O.L.P., a ensuite pris la parole pour adresser ses remerciements à Sa Majesté Hassan II d'avoir pris l'heureuse initiative de convoquer la réunion du Comité Al Qods et d'avoir été prompt à réagir à l'évènement. Il a mis en garde le Comité contre les desseins de l'entité sioniste qui, au-delà de ses agressions répétées, vise la destruction de la Mosquée Al-Aqsa et l'édification du Temple de Salomon sur ses ruines, conformément à un plan prémédité de camouflage de l'identité arabe et islamique de la ville sainte, visant à détruire les Lieux saints chrétiens et musulmans. Le président de l'O.L.P. a déclaré qu'il était convaincu que le Comité adopterait des mesures à la hauteur des événements et des défis qui confinent à l'humiliation du monde arabo-musulman voire du monde chrétien.

Le Comité a écouté le discours de Son Excellence Monsieur Sayed Charif Eldin Birzada, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, qui a évoqué l'importance de la réunion au

vu de la situation actuelle et a lancé un appel visant à renforcer le soutien du monde islamique à la résistance du peuple palestinien qui lutte dans les territoires occupés pour préserver le caractère arabe et islamique de la ville sainte. Le secrétaire général de l'O.C.I. a également exhorté le Comité à demander au Conseil de sécurité de s'acquitter pleinement de ses responsabilités et d'adopter les mesures susceptibles de dissuader l'ennemi sioniste de recourir à ces pratiques et de lui enjoindre de se conformer aux résolutions internationales à cet égard.

Les chefs de délégation qui ont pris la parole, ont remercié Sa Majesté le Roi Hassan II d'avoir pris l'initiative de convoquer le Comité et précisé leurs points de vue vis-à-vis de l'évolution dangereuse de la situation et du défi lancé à la cause d'Al Qods Al-Sharif. Ils ont réaffirmé la nécessité de fournir tous les moyens susceptibles de renforcer la résistance des habitants de la ville sainte et des territoires occupés, pour les aider à demeurer sur leur terre et dans les lieux saints et à faire pièce aux machinations et pressions sionistes visant à les en chasser. Les chefs de délégation ont également appelé le Comité à adopter des résolutions pratiques et à constituer un organe qui serait chargé du suivi de l'exécution.

Le Comité a approuvé la proposition de Sa Majesté le Roi Hassan II de tenir sa prochaine réunion au cours du mois d'avril 1986, afin d'examiner les progrès enregistrés dans l'exécution des résolutions.

Le Comité a estimé indispensable de poursuivre la mise en oeuvre des résolutions des précédentes conférences islamiques relatives à la ville d'Al Qods et, en particulier, la résolution du IIIème sommet islamique (session de la Palestine et d'Al Qods) concernant le Jihad sous toutes ses formes.

Le Comité s'est penché sur les deux documents de travail soumis par les délégations du Royaume hachemite de Jordanie et de la

Palestine. A l'issue de l'échange de vue qui a suivi, un Comité de rédaction restreinte a été constitué pour élaborer le texte des recommandations du Comité.

Le Comité recommande de :

- Renforcer le principe de la solidarité islamique avec le peuple palestinien, d'une part, en mettant un terme aux différends et aux conflits entre Etats islamiques et, d'autre part, en consacrant tous les efforts et le potentiel islamique à la libération de la première des quibla et le troisième sanctuaire sacré.

- Consacrer le sermon de la prière du vendredi 20 Joumada I 1406 H (31 janvier 1986) à la dénonciation dans toutes les mosquées des plans et pratiques sionistes visant à détruire la Mosquée sainte d'Al Aqsa, à judaïser la ville sainte et à changer son caractère arabo-musulman.

- Annoncer un arrêt de travail d'une durée déterminée dans tout le monde musulman, le lundi 23 Joumada I 1406 H (3 février 1986), en signe de protestation contre les violations sionistes de la Mosquée sainte d'Al Aqsa et de la Mosquée sainte d'Abraham à Hébron (Al Haram Al Ibrahimy), afin d'exprimer la solidarité de la Oumma islamique avec la vaillante résistance que mène la population palestinienne en Palestine occupée, pour sauvegarder sa patrie et ses lieux saints.

= Etablir des contacts, suite à la proposition du Comité telle qu'approuvée par Sa Majesté le Roi Hassan II avec le Saint-Siège, l'Eglise orthodoxe, et les autres instances religieuses chrétiennes, aux fins d'adopter une proposition claire et efficace pour faire face aux violations sionistes perpétrées dans la ville d'Al Qods Al-Sharif et en Palestine occupée.

- Confier à Sa Majesté le Roi Hassan II, président du Comité Al Qods, la responsabilité d'adresser une lettre aux chefs d'Etat membres permanents du Conseil de sécurité, au président du Mouvement des non-alignés, au président de l'OUA et au président en exercice de la Communauté économique européenne, faisant état des agressions sionistes criminelles et continues d'Israël dans la ville sainte d'Al Qods Al-Sharif, à Hébron, et dans les villes et les régions occupées de Palestine, en insistant sur la gravité croissante de la situation qui menace dangereusement la sécurité et la paix internationales, et en priant ces pays de faire pression sur les autorités israéliennes pour mettre un terme à ces agressions, et se conformer aux résolutions internationales pertinentes.

- Charger le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique de prendre contact avec le Secrétaire général des Nations Unies, le Secrétaire général de l'OUA et le directeur général de l'UNESCO, pour leur demander de déployer les efforts susceptibles de mettre fin aux pratiques israéliennes et aux violations des lieux saints en Palestine occupée, en particulier à Al Qods Al Sharif.

- Sur proposition de Sa Majesté le Roi Hassan II, président de la Conférence islamique et président du Comité Al Qods, recommande de lancer un appel signé par les chefs d'Etat des pays islamiques, adressé aux Etats membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, à Sa Sainteté le Pape et aux instances internationales. Cet appel comprendra une mise en garde contre le risque inhérent à la poursuite des violations sionistes des lieux saints de l'Islam et de la Chrétienté en Palestine et en particulier dans la ville sainte d'Al Qods et dans la Mosquée d'Al Aqsa, et celui découlant de la non reconnaissance des droits fondamentaux du peuple palestinien, qui représente un défi réel lancé aux croyants du monde entier. Il sera précisé que ces politiques d'agression suscitent la haine et les

conflits entre les adeptes des religions divines, ce qui pourrait menacer la paix et la sécurité internationales.

- Continuer de fournir un soutien efficace à la lutte du peuple palestinien sur tous les plans, politique, militaire, économique ainsi que sur le plan de l'information pour lui permettre de résister sur sa terre et dans sa patrie avec plus de fermeté, et de mieux s'opposer à l'occupation sioniste ainsi qu'aux pratiques racistes, oppressives et colonialistes en Palestine occupée, et en particulier dans la ville sainte d'Al Qods Al-Sharif.

- Demander aux Etats islamiques d'accélérer la reconstitution du capital du fonds d'Al Qods et de son Waqf, en application des résolutions pertinentes afin de verser le montant de l'aide fixé pour soutenir la résistance et la lutte du peuple palestinien.

- Lancer un appel de contributions volontaires auprès de la population musulmane pour renforcer la lutte du peuple palestinien dans les territoires occupés, et inciter les municipalités des capitales islamiques à accorder un appui financier à la ville d'Al Qods Al-Sharif, capitale de la Palestine.

- Appuyer les efforts conjugués de l'Organisation de Libération de la Palestine et du Gouvernement jordanien pour sauvegarder les lieux saints de l'Islam en Palestine occupée, et en particulier dans Al Qods Al-Sharif, afin de reconstruire, entretenir et protéger la Mosquée sainte. Hommage est rendu, à cet égard, aux efforts déployés par le ministre des Waqf et Affaires religieuses et des lieux saints islamiques.

- S'assurer de l'application du boycottage islamique de l'ennemi israélien dans tous les pays islamiques.

- Assurer la participation d'un certain nombre de ministres des Affaires étrangères des pays membres du Comité Al Qods Al-Sharif ainsi que du secrétaire général du Comité aux délibérations du Conseil de sécurité relatives aux violations israéliennes du sanctuaire sacré d'Al Qods et du Haram Ibrahimî, à Hébron, afin d'exprimer la position islamique unifiée vis-à-vis de cette situation.

- Constituer un sous-comité émanant du Comité Al Qods, chargé de se rendre dans tous les pays islamiques pour mettre au point des programmes d'action susceptibles de mettre en oeuvre l'ensemble des résolutions islamiques relatives à la cause d'Al Qods et de la Palestine. Ce sous-comité rendra compte de ses activités au Comité Al Qods.

- Prier le secrétariat général d'informer les pays membres des résolutions adoptées par le Comité, en particulier les alinéas 2, 3, 10 et 11 du dispositif, et de soumettre un rapport au Comité à sa prochaine session.

A l'issue de ses travaux, le Comité a exprimé sa profonde gratitude et ses remerciements sincères à son président, Sa Majesté le Roi Hassan II, qui déploie des efforts soutenus sur la scène arabe, islamique et internationale pour la défense des droits du peuple palestinien et oeuvre pour qu'Al Qods Al-Sharif soit rendue à la souveraineté arabe et islamique.

Les membres du Comité ont également exprimé leurs remerciements et leur reconnaissance au peuple marocain pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et l'hospitalité généreuse dont ils ont été l'objet.